

# Le clan Blaquière

Jean Barre et son épouse Marie Anne Lemarquet sont tous deux cités dans un acte de baptême de la paroisse de Pointe Verte de Grande-Rivière en Gaspésie fait le 14 octobre 1752.

Source: MSGCF 45 no. 1, printemps 1994, page 11

-

Gaspésie - Grande-Rivière [1740 - 1758]

## **Jean Barré 1694-1776**

Entre 1740 et 1748, Jean Barré Barré exploite un établissement de pêche sédentaire à Grande-Rivière.

Jean Barré est un marin, pêcheur et navigateur qui a habité la Gaspésie en des temps passablement perturbés. Homme d'entreprise, Barré exploite entre 1740 et 1758 un établissement de pêche sédentaire à Grande-Rivière alors même que des troupes armées en provenance de la Nouvelle-Angleterre assaillent les côtes de la Nouvelle-France. Patriote, le sieur Barré n'hésite pas dans ce contexte à placer ses compétences au service de la mère patrie.

Habitant de Grande-Rivière

Jean Barré arrive en Gaspésie vers 1740. Originaire de Granville en Normandie, il est probable, comme le laisse croire le nom de son épouse, Anne Le Manquet, qu'il ait travaillé quelques années à Louisbourg, là où ce nom est généralisé. Né en 1690, il est ainsi un homme mature et ayant de l'expérience. Il amène sa femme avec lui à Grande-Rivière, un endroit de la côte où il n'y a personne pour exercer un droit de propriété. Le couple, qui donne naissance à trois enfants dans les années suivantes, demeure sur la Pointe-Verte, à l'entrée est de la baie. L'endroit présente plusieurs avantages, comme de grands espaces pour un établissement de pêche et un dégagement hâtif des glaces au printemps. Plus encore, Grande-Rivière, sur le plan de la navigation, est un endroit stratégique car elle se situe au carrefour des routes maritimes menant à Québec, à Louisbourg, en Acadie et en France.

## La menace anglaise

### Cap Barré, Percé

Ce cap doit son nom au capitaine Jean Barré.

Les sept premières années de son séjour à Grande-Rivière sont relativement tranquilles. Le sieur Barré peut naviguer et sa femme, Anne Le Manquet, s'occupe des installations. La proximité du village de Pabos et des hommes du seigneur Lefebvre de Bellefeuille lui procurent non seulement une compagnie, mais assurent une certaine tranquillité vue l'importance en nombre de la communauté. Malgré cela, les Anglais commencent à fréquenter activement les lieux. Au mois de novembre 1746, un corsaire anglais fait une brève apparition dans la baie de Gaspé. Les habitants le voit rôder le long des côtes pendant deux jours, mais les glaces l'en chassent finalement. Mauvais présage! À l'été suivant, au début de juillet 1747, les Barré voient effectivement arriver trois navires ennemis à la Pointe-Verte. Un accrochage oppose les hommes du capitaine Barré aux équipages ennemis. Les échanges de tir durent sept heures. Les Anglais auraient apparemment perdu quelques hommes, pense Barré. En fait, onze Anglais ont été tués et vingt-cinq ont été blessés. Du côté de Barré, aucun homme n'a été tué ou blessé, mais il a dépensé quatre-vingt livres de plomb pour se défendre.

### L'entrepreneur en pêche

Pendant les années où il demeure à Grande-Rivière, le capitaine Barré navigue régulièrement entre l'Ancien Monde et le Nouveau Monde. Des documents font état de sa présence à Québec, en Acadie et en France. C'est lui, par exemple, qui fait le pont entre le seigneur François Lefebvre de Bellefeuille, de Pabos, et son frère Georges Lefebvre, installé à Saint-Malo en France. Outre la navigation au long cours, la pêche occupe aussi ses activités. Le sieur Barré possède des échafauds et plusieurs chaloupes de pêche à Grande-Rivière, sans qu'il n'en soit le seigneur des lieux ou le locataire. D'ailleurs, il profite de l'absence de toute autorité pour s'emparer en 1754 de grèves qu'il loue à des pêcheurs européens. Malheureusement pour lui, l'intendant de la colonie vient visiter Grande-Rivière et reçoit les protestations que ces derniers lui présentent. L'intendant demande à François Lefebvre de saisir ces grèves à titre de représentant de son autorité et de les mettre à la disposition des morutiers français, mais ses ordres demeurent sans effet. Il faut comprendre que Lefebvre est voisin du sieur Barré et sans doute un partenaire en affaires. De plus, l'intendant doit déterminer personnellement qui doit jouir des vignes. En conséquence, le sieur Barré doit trouver une autre stratégie pour donner de l'expansion à son entreprise. Dès le printemps 1755, il passe une entente avec le seigneur de Paspébiac, Louis Gosselin, aux fins d'exploiter en copartenariat

les espaces de séchage sur le banc. Une prescription frappait cependant la concession de la famille Gosselin, ce qu'il ignorait, de sorte que l'entente demeure caduque.

## La Conquête

L'année 1745 marque la perte pour la France de la forteresse de Louisbourg aux mains de la marine britannique. Son retour à la Couronne française trois ans plus tard ne signifie pas pour autant plus de sécurité sur les côtes des Maritimes et de la Gaspésie. À preuve, l'amiral Boscawen peut déporter sans problème majeur les Acadiens en 1755, reprendre la forteresse trois ans plus tard, vider l'Île-Saint-Jean de ses insulaires français et pourchasser les Acadiens qui se sont échappés sur la côte du Nouveau-Brunswick et dans la Baie des Chaleurs. À la fin de l'été 1758, il envoie le général Wolfe en Gaspésie.

Que fait le sieur Barré pendant ce temps? Il gagne Québec où les autorités lui demandent d'amener en France le courrier destiné au roi en franchissant le barrage des navires anglais. Ce qu'il fait. Au printemps 1759, la France décide d'envoyer de nouvelles forces pour défendre la ville de Québec, de plus en plus menacée. Barré est nommé capitaine de l'un des navires de l'escadre de Pierre Desclaux, laquelle arrive à bon port. À peine débarqué, le gouverneur Vaudreuil demande au capitaine Barré d'amener, encore une fois, les paquets de courrier en France, ce qu'il accepte. Cela démontre ainsi la valeur de ce marin et la confiance qu'on avait en lui. Rencontrant des navires anglais qui patrouillent le fleuve, il revient avertir les autorités de la ville puis repart en direction de l'estuaire et franchit leur barrage. Au printemps 1760, la Cour française le renvoie en Nouvelle-France sur le navire, on ne peut mieux nommer, L'extravagante, alors que Québec succombe devant l'ennemi. Barré se réfugie dans un havre de l'estuaire, envoie ses paquets à Montréal par voie terrestre et se laisse finalement capturer au mois d'octobre 1760. Il rejoint ainsi sa famille, réfugiée depuis quelques mois dans la capitale coloniale.

Le capitaine Barré n'a jamais pu par la suite retrouver l'aisance qu'il a connue en Gaspésie. Il est vieux au moment de sa capture et ne possède plus la forme physique pour recommencer une entreprise. Il rejoint dans les années qui suivent les possessions françaises et devient pensionné du roi de France. Son histoire rejoint tout de même celle de plusieurs Gaspésiens qui ont investi tous leurs efforts dans les pêches. Ils ne retrouveront jamais la situation confortable qu'ils avaient réussi à se tailler.

Gaspé, le 12 juillet 2002

Bibliographie : MIMÉAULT, Mario. « *Jean Barré : Un Gaspésien dans la tourmente de la Conquête* ». Gaspésie, vol. XIX, no 1, hiver 1981, pp. 29-35.

Droits réservés © [www.blaquiere.ca](http://www.blaquiere.ca)